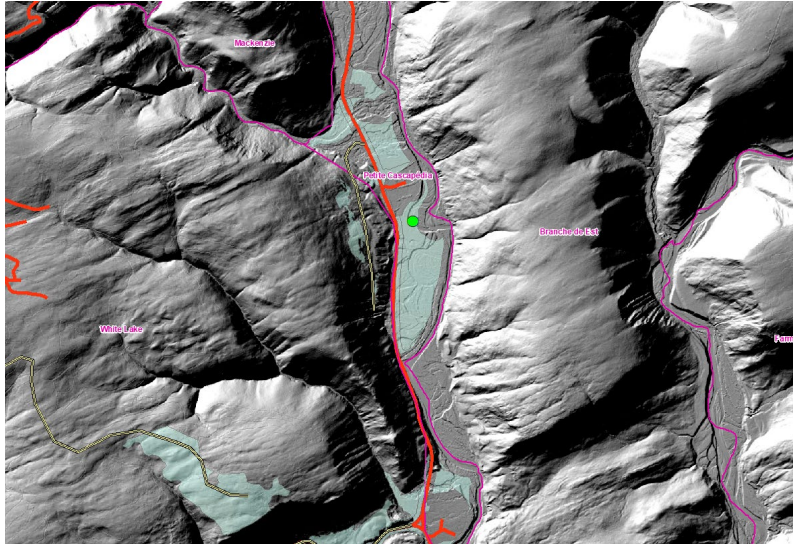


**Table GIRT de l'unité d'aménagement (UA) 111-61  
Fiche – Évaluation des solutions possibles  
aux préoccupations - PAFIO**

<b>1. IDENTIFICATION</b>	
<b>Personne ou organisme émetteur de préoccupation</b>	<b>Document de référence</b>
Citoyen	
<b>2. PRÉOCCUPATION</b>	
Usage : X	
Opérationnelle :	
<b>Brève description de la préoccupation et des objectifs poursuivis afin de résoudre la problématique ou d'améliorer la situation :</b>	
Vieux peuplement irrégulier dont l'origine remonte à plus de 80 ans.  Mes bons amiEs ont un bail à cet endroit et j'y séjourne souvent. J'ai rarement vu de peuplement avec autant d'arbres de si gros DHP. Je serais d'avis de retirer ce peuplement de la coupe prévue et de faire des inventaires floristiques avant toute intervention. Merci !	
<b>3. LOCALISATION DE LA PRÉOCCUPATION</b>	
<b>Situer brièvement le territoire concerné par la préoccupation :</b>	
UA 111-61, PCACS_CR_5693	
Carte jointe : Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
<b>4. ENJEU</b>	
Écosystème forestier exceptionnel EFE	
<b>5. OBJECTIF</b>	
<b>6. ÉLÉMENTS DE SOLUTION EN VIGUEUR OU À VENIR</b>	
<b>Identifier les mesures, les modalités, les ententes, etc. qui affectent l'enjeu:</b>	
Processus de signalement du MRNF	
<b>7. SOLUTIONS POTENTIELLES</b>	
<b>Identifier des mesures, des modalités ou des actions pour solutionner l'enjeu et documenter les principaux avantages ou inconvénients pour chacune des solutions (évaluation des impacts des solutions possibles) :</b>	

Traiter comme un signalement. L'information sera relayée à la direction de protection de forêts pour analyse si elle répond aux critères d'un EFE.



#### **8. SOLUTIONS PRÉCONISÉES PAR LA TABLE**

**Identifier parmi les éléments de solutions potentielles ceux qui sont préconisés par la Table :**

La solution potentielle proposée par le MRNF est celle préconisée par la Table

#### **9. ÉLÉMENTS PERMETTANT DE MESURER LE RESPECT DE LA MESURE D'HARMONISATION**

**Identifier les éléments qui permettront de vérifier que la mesure d'harmonisation a été respectée et les intégrer au R176.**

#### **10. CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES ET AUTRES COMMENTAIRES**